

## EDITORIAL DU 10/12/2008

A l'occasion du Projet de Loi de Finances Rectificatives 2008, je suis intervenu ce mardi 9 décembre pour soutenir la motion, présentée par le groupe SRC, de renvoi en commission de ce texte.

(...)

**M. le président.** La parole est à M. Jean Launay, pour le groupe SRC.

**M. Jean Launay.** Notre collègue Pierre-Alain Muet a établi quelques constats. Le premier, c'est celui de la caducité du projet de loi de finances pour 2009, dès sa présentation ; c'est ensuite le manque de lisibilité de la politique économique du Gouvernement, même regardée à travers les lunettes budgétaires. Il a rappelé, après nombre d'entre nous, l'erreur qu'avait constitué la loi Travail, emploi, pouvoir d'achat.

Les heures supplémentaires, au-delà même de l'effet d'aubaine, ont en fait cassé l'emploi et accéléré la récession – sans compter le financement des entreprises pour accompagner le chômage partiel, qui va encore aggraver la situation.

Il faut aussi constater la baisse du pouvoir d'achat ; la diminution de la consommation des ménages entraîne, pour les entreprises, la contraction de la demande. C'est ainsi l'effet dépressif qui s'est renforcé, et qui a accéléré sous l'effet de la crise financière venue des États-Unis, mais dont nos établissements bancaires sont des protagonistes.

Le plan dit « de relance » ne joue donc que sur les conséquences, et non sur les causes de la récession. Aucune mesure ne vient renforcer le pouvoir d'achat, ni des salaires, ni des retraites. Vous y ajoutez même, et c'est plus grave, la désindexation de la prime pour l'emploi, afin de financer le revenu de solidarité active.

Pierre-Alain Muet a ensuite développé nos propositions, qui consistent à agir non seulement sur l'investissement, mais aussi sur le pouvoir d'achat – ce qui souligne les limites de votre plan de relance.

Notre collègue suggère, en notre nom, un plan plus ambitieux, qui agisse pour limiter notre déficit extérieur –rappelant que sous les gouvernements de gauche nous étions en situation d'excédent –, qui baisse de façon concertée la TVA, qui augmente la prime pour l'emploi, qui redonne du pouvoir d'achat en relançant les négociations salariales et qui rende quelque cohérence à notre système fiscal.

Il faudra revenir sur les objectifs de moyen terme, notamment sur la question de la lutte contre la fraude fiscale : je rappelle qu'en commission, le besoin d'une mission d'information sur ce sujet a été évoqué.

Alors que la majorité nous reproche sans cesse de critiquer sans proposer, Pierre-Alain Muet a démontré que la gauche a des propositions, réelles, concrètes, tenant compte des difficultés sociales, présentes et à venir. Je sais bien que M. Santini a suivi attentivement la démonstration de notre collègue ; mais quel dommage que M. Woerth n'ait pas voulu écouter celui qui n'est pas seulement un expert, mais ici, surtout, un élu ! Je vous invite donc à voter le renvoi de ce projet de loi en commission.